

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLET
Administration, Impressions et Annonces, Tél. 10.47
35, Rue Fontenelle, 35
Adresse Télégraphique: RANDOLET Havre

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

RÉDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR - JORDAN
Téléphone: 14.50
Secrétaire Général: TH. VALLÉE
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

Table with columns: ABONNEMENTS, Trois Mois, Six Mois, Un An. Rows include Le Havre, l'Oise et la Somme, Autres Départements, Union Postale.

ANNONCES

AU HAVRE... BUREAU DU JOURNAL, 112, boul' de Strasbourg.
A PARIS... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.

NOS SUCCÈS SUR LA MARNE

VERS LA VICTOIRE

Les nouvelles d'hier sont venues justifier nos prévisions et nos espoirs. C'est bien aux environs de Château-Thierry que les Anglais ont franchi la Marne...

Après la défaite des Allemands dans la région de Montmirail, nos alliés les ont poursuivis à la fois sur la rive droite du Petit-Morin qui se jette dans la Marne à la Ferté-sous-Jouarre...

L'importance de ce succès qui, comme nous le présentions hier, est une vraie victoire, nous est donnée par le remarquable communiqué que nous avons reçu à dix heures et demie du soir...

On nous dit qu'actuellement les Allemands sont en retraite vers l'Aisne et vers l'Oise et qu'ils ont ainsi reculé de près de 75 kilomètres depuis le début de la bataille...

D'ailleurs, l'armée qui se replie vers le Nord-Est pourrait bien se heurter désagréablement aux camps retranchés de Reims, de Laon et de La Fère...

Voilà pour l'aile droite allemande et notre aile gauche sur lesquelles nous avons eu le plus de renseignements en ces derniers jours. Aujourd'hui, on nous parle aussi du centre et on nous dit que c'est dans la région comprise entre les plateaux du Nord de Sézanne et Vitry-le-François...

On ne nous dit pas dans quel état les Allemands ont opéré cette retraite mais pour qui connaît les marais de Saint-Gond cela n'a pas dû se faire dans des conditions brillantes...

La bataille continue maintenant avec une grande violence et avec des alternatives d'avance et de recul d'une part entre le camp de Maitly à l'Ouest et Vitry-le-François...

Quant à présent, nous avons l'énorme avantage d'avoir complètement

modifié la ligne allemande qui de Vitry-le-François à Coulommiers était à peu près horizontale et massive et qui maintenant de Vitry-le-François à l'Aisne devient presque verticale...

Il faut ajouter que de notre côté nous sommes admirablement desservis par tout un réseau de chemins de fer aménagés de longue date pour leur destination militaire...

Succès déjà remportés, positions stratégiques supérieures, facilités de ravitaillement, tout concourt à ce que la seconde phase de la bataille sur la Marne, pour employer les termes du communiqué, marque l'éclatante victoire qui dilatera tous les cours en France et dans l'humanité pensante.

CASPAR-JORDAN.

Communiqués du Gouvernement

11 septembre, 8 h. matin.

A L'AILE GAUCHE

Les troupes anglo-françaises ont franchi la Marne entre le Fort-les-Loups et Château-Thierry.

Au cours de sa progression, l'armée britannique a fait de nombreux prisonniers et pris des mitrailleuses.

Depuis quatre jours que dure la bataille les armées alliées ont, sur cette partie du théâtre d'opérations, gagné plus de soixante kilomètres.

Entre Château-Thierry et Vitry-le-François, la garde prussienne a été rejetée au Nord des marais de Saint-Gond.

L'action continue avec une grande violence, dans la région comprise entre le camp de Maitly et Vitry-le-François.

AU CENTRE ET A L'AILE DROITE

Situation stationnaire sur l'Ornain et en Argonne où les deux adversaires maintiennent leurs positions.

DU CÔTÉ DE NANCY

L'ennemi a légèrement progressé sur la route de Château-Salins. Par contre, nous avons gagné du terrain dans la forêt de Champenoux.

Les pertes sont considérables de part et d'autre. L'état moral et l'état sanitaire de nos troupes restent excellents.

Aucune confirmation n'est parvenue jusqu'à présent de la nouvelle donnée par la presse allemande, de la chute de Maubeuge.

La Bataille de la Marne

Paris, 11 Septembre, 20 h. 30.

L'Autorité militaire française s'est attachée à ne donner que des nouvelles exactes.

Ainsi que nous l'avons annoncé, une bataille s'est engagée depuis le 6 septembre sur le front s'étendant d'une façon générale de Paris à Verdun. Dès le début de l'action, l'aile droite allemande, qui avait atteint le 6 la région au Nord de Provins (armée commandée par le général Von Kluck), se voyait obligée de se replier devant la menace d'enveloppement dont elle était l'objet...

Actuellement, et de ce côté, l'ennemi est en retraite vers l'Aisne et vers l'Oise. Il a donc reculé de 60 à 75 kilomètres depuis 4 jours. Entre temps, les forces franco-anglaises qui opé-

LA GUERRE

Sommaire des principaux faits relatifs à la guerre, dont les détails se trouvent dans les Communiqués officiels et les dépêches Havas.

DE PARIS A VERDUN

11 Septembre. - A l'aile gauche, au delà de la Marne, les troupes anglo-françaises poursuivent l'ennemi en retraite vers l'Aisne et l'Oise. Nous avons gagné, depuis quatre jours, en cette direction, 60 à 75 kilomètres.

Entre Château-Thierry et Vitry-le-François, la garde prussienne est rejetée au Nord des marais de Saint-Gond. L'ennemi se replie à l'Ouest immédiat de Vitry.

Au centre et à droite, les adversaires maintiennent leurs positions. Du côté de Nancy, l'ennemi avance un peu sur la route de Château-Salins, mais nous avançons dans la forêt de Champenoux.

EN HAUTE ALSACE

11 Septembre. - Les Allemands ont dégarni la Haute-Alsace pour se porter en Lorraine.

EN PRUSSE ORIENTALE

11 Septembre. - Des troupes allemandes, venues de l'Ouest et concentrées derrière l'Alle, se dirigent vers l'Est, maintenues par les troupes russes.

SUR LA FRONTIÈRE AUSTRO-SERBE

10 Septembre. - Les Serbes ont occupé Semlin, sur la rive gauche du Danube, en face de Belgrade.

raient au Sud de la Marne n'ont pas cessé de poursuivre leur offensive. Parties de la région du Sud d'Esternay, elles ont débouché au Nord de la Marne, au Nord de Château-Thierry. Devient combats ont été engagés dès le début dans la région de la Ferté-Gaucher, d'Esternay et de Montmirail.

C'est dans la région comprise entre les plateaux au Nord de Sézanne et de Vitry-le-François que se sont livrés les combats les plus acharnés. Là opéraient, outre la gauche de l'armée de Von Bulow, l'armée saxonne et une partie de l'armée commandée par le prince de Wurtemberg.

Par de violentes attaques répétées, les Allemands ont tenté de rompre notre centre sans y parvenir; nos succès sur les plateaux au Nord de Sézanne nous ont permis à notre tour de passer à l'offensive et au cours de la nuit dernière, l'ennemi a rompu le combat sur le front compris entre les marais de Saint-Gond et la région de Sommesous pour se replier dans la région immédiatement à l'Ouest de Vitry-le-François.

Sur l'Ornain, comme entre l'Argonne et la Meuse où opèrent les armées du prince de Wurtemberg et du Kronprinz, le combat dure encore avec des alternatives d'avance et de recul, mais sans grand changement dans la situation d'ensemble.

Ainsi la première phase de la bataille de la Marne se dessine en faveur des armées alliées puisque l'aile droite allemande et le centre sont actuellement en retraite. A notre droite, la situation reste sans changement notable.

Dans les Vosges et devant Nancy, quelques pièces allemandes à longue portée essaient de bombarder.

La situation générale s'est donc complètement transformée depuis quelques jours tant au point de vue stratégique qu'au point de vue tactique. Non seulement nos troupes ont arrêté la marche des Allemands que ceux-ci croyaient victorieuse, mais l'ennemi recule devant nous sur presque tous les points.

NOTE AU SUJET DU SERVICE POSTAL AUX ARMÉES

Le ministre a reçu, depuis le début de la guerre, de nombreuses plaintes de familles qui signalent le fonctionnement défectueux du service postal, entre l'intérieur et les armées.

L'autorité militaire fait tous ses efforts pour améliorer ce service et elle ne cesse de rechercher le moyen de maintenir le contact entre les familles et leurs enfants sous les armes. Mais l'obligation impérieuse de conserver le secret sur les opérations et, par conséquent, sur les mouvements des troupes, les changements multiples résultant des nécessités de la guerre, sont autant d'obstacles à un fonctionnement régulier du service postal.

La population, qui a subi avec un inébranlable courage toutes les conséquences de la guerre, saura faire une fois de plus preuve de fermeté et accepter le nouveau sacrifice que la défense du pays lui impose.

Il y a lieu de faire remarquer, d'ailleurs, que le service postal s'est notablement amélioré depuis la fin de la concentration.

Comment fut détruite Charleville et, avec la ville, une force allemande

Mardi dernier, dit M. W.-T. Massey, du Daily Telegraph, les Français décidèrent d'abandonner Charleville et obligèrent les habitants à en agir ainsi.

Des trains emportèrent beaucoup de non combattants, mais la plus grande partie se retirèrent à pied.

Aussitôt que la population civile eut quitté la ville, un faible contingent de troupes françaises y entra pour y faire preuve

de la bravoure et de l'abnégation qui sont traditionnelles dans l'armée française.

Les mitrailleurs furent chargés d'occuper un certain nombre de maisons désignées à l'avance et hors de la portée de l'artillerie française quand les canons commencent à tonner sur la ville, ce qui n'empêcha que, pendant toute la durée de l'action, l'existence de ces braves ne cessa d'être en danger.

Charleville est commandée par des collines formant un demi-cercle. Ce fut sur ces hauteurs que l'artillerie établit ses positions, les canons ayant été soigneusement masqués aux yeux des Allemands.

Ces derniers furent aperçus entrant par les trois points conduisant à la ville.

On ne s'y opposa pas, si bien que leur nombre grossit rapidement, quand, tout à coup, les trois ponts sautèrent, leur coupant la retraite.

La destruction des ponts fut le signal de la canonnade qui commença, en même temps que les tirailleurs en embuscade dirigeaient un feu terrible, afin de faire croire à l'ennemi que la ville était militairement occupée. A ce feu répondit celui d'une demi-douzaine de batteries, puis ce fut sur la ville une véritable tempête de fer, tandis que les maisons s'effondraient.

En quelques instants - juste en dix minutes - la ville fut détruite de fond en comble, et toutes les forces allemandes furent annihilées. Charleville avait servi de parc pour les canons allemands capturés.

Dépêches Havas

CONSEIL DES MINISTRES

Une Lettre du Ministre de la Guerre

Bordeaux, 11 Septembre.

Au Conseil des Ministres, M. Poincaré a communiqué une lettre par laquelle M. Millerand le prie de transmettre au généralissime Joffre l'expression de son admiration et ses félicitations personnelles ainsi que celles du gouvernement tout entier pour les brillants succès des armées françaises qui, avec le vigoureux concours de nos alliés anglais, ont refoulé l'ennemi à l'Est de Paris.

Dans les quatre dernières journées, dit-il, les troupes ont donné la preuve éclatante de leur bravoure et de leur entraînement magnifique.

Les qualités qu'elles ont déployées sont des gages certains de la victoire définitive.

Ministère des Finances

Le ministre des finances a fait signer un décret par lequel l'Etat s'engage envers les porteurs de certificats du dernier emprunt à 3 1/2 qui auront opéré les versements prévus par les arrêtés ministériels à recevoir leurs titres au prix de l'émission de 91 fr. pour la libération de rentes ou obligations à court terme à émettre lors des prochains emprunts.

Les versements des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> termes de l'emprunt à 3 1/2 pourront être effectués en quatre termes mensuels du 16 au 30 septembre, du 16 au 31 octobre, du 16 au 30 novembre, du 16 au 31 décembre.

Les souscripteurs qui n'ont pas fait le deuxième versement exigible à la répartition pourront l'effectuer par portions égales en même temps que ceux des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> termes.

L'Action anglaise

Londres, 11 septembre.

Le Bureau de la Presse communique le rapport suivant du général French. La bataille a continué hier, l'ennemi a été repoussé sur toute la ligne. Notre premier corps d'armée a enterré 200 cadavres ennemis, a pris onze canons Maxims et fait de nombreux prisonniers. Le deuxième corps a fait 330 prisonniers et pris une batterie. Les pertes des Allemands sont importantes. Les troupes allemandes sont, paraît-il, épuisées. Les troupes anglaises ont traversé la Marne dans la direction du Nord.

Chargés de Missions

Paris, 10 septembre.

Les ministres, MM. Briand et Sembat, chargés de diverses missions dans les départements, sont arrivés à Paris jeudi soir.

Les Troupes du Maroc

Bordeaux, 10 septembre. A Bordeaux, M. Poincaré, accompagné de M. Viviani et de M. Millerand, a passé l'inspection des troupes revenant du Maroc.

Un Article de M. Hanotaux

Bordeaux, 10 septembre. La Petite Gironde publie un important article de M. Hanotaux en réponse aux déclarations de Bethmann Holweg à la presse américaine.

M. Hanotaux s'étonne qu'un personnage officiel ait pu se livrer à de telles fantaisies dans l'exposé de faits, mais comme Bethmann n'a fait ces déclarations, par ordre direct de l'empereur, il convient d'adresser à Guillaume une réplique qui impose le souci de la vérité et le respect du public américain.

Entrant dans la discussion détaillée des allégations du chancelier, M. Hanotaux établit d'abord que l'intention pacifique de l'Angleterre fut abondamment prouvée par les documents officiels anglais tandis que les livres diplomatiques allemands montrèrent au contraire la duplicité et la mauvaise foi de l'Allemagne, rappelant le procédé de la dépeche d'Emis.

D'ailleurs les démarches faites à Londres par le cabinet de Berlin pour réclamer avant la déclaration de guerre l'ensemble des colonies françaises démontre que l'Allemagne voulait la guerre puisqu'elle réclamait d'avance le profit qu'elle prétendait en tirer. De même la violation de la neutralité belge est une preuve irréfutable que la responsabilité de la guerre ne pèse que sur l'Allemagne.

Concernant les allégations de Bethmann prétendant que les atrocités allemandes en Belgique furent provoquées par l'attitude de la population belge, M. Hanotaux demande à qui pourrait-on faire croire que la ville de Louvain fut détruite et tout le pays mis à sac parce que des jeunes filles belges auraient crevé les yeux aux soldats allemands.

Un pareil système de mensonges suffit, dit-il, à dépeindre l'âme allemande. M. Hanotaux conclut que la République américaine reconnaît sa parenté de sang avec l'Angleterre, sa source d'origine, et les institutions de la République française. Elle a lu le réquisitoire de ce personnage officiel, honteux de la tâche qui lui a été imposée. Elle lira impartialement la réponse indépendante de l'ami de l'Amérique, de l'ami de la vérité. Et elle jugera.

Le Fils de M. Delcassé serait blessé

Rome, 11 septembre. On mande de Berlin au Messagero: Le fils de M. Delcassé aurait été blessé au cours d'un combat.

Il serait actuellement en traitement à l'hôpital militaire de Thionville.

Réfugiés français

Petrograd, 10 sept. vbr. Une vingtaine de jeunes Françaises arrivées à Petrograd, venant d'Allemagne (via la Finlande), ont déclaré qu'elles s'échappèrent après de nombreuses aventures.

Dans la Haute-Alsace Rome, 11 septembre. La Tribuna a reçu la dépêche suivante de Bâle: Les troupes allemandes au Nord de l'Alsace, vers la Lorraine, ont porté un coup au prince de Bavière, à la tête du Sudgau quasi vide. Les Français en ont profité sur-le-champ pour se renfermer sur la trouée de Belfort, en occupant avec du matériel de campagne les collines d'Altkirch.

De là, ils dominent les débouchés sur Belfort et empêchent un retour offensif possible des Allemands sur cette place forte. Les Français aperçus sous Mulhouse ne sont que de petites patrouilles envoyées en reconnaissance.

Bravo, le Boy Scout!

Paris, 11 septembre. Le Figaro dit que le roi Albert vient de féliciter et de décorer un jeune boy scout qui, porteur de plus confidentiels, s'est rendu d'Anvers à Bruxelles en traversant les lignes allemandes.

Escarmouches En Belgique

Anvers, 7 septembre (retardé). Un biplan allemand survolait les environs de Sulte, sans que le pilote à Strypen et dut atterrir. Les deux aviateurs ont été capturés.

Une patrouille belge tua à Londerzeet trente cinq cyclistes allemands. Dimanche, à 7 heures, dix-sept soldats allemands furent surpris et tués.

Un Succès belge

Anvers, 7 septembre (retardé). Après l'engagement de vendredi à Cateau-au-Bois, les Allemands eurent trois mille tués.

Leur démoralisation est si grande que beaucoup s'enfuient jusqu'à Bruxelles.

Les Pertes allemandes

Paris, 10 septembre. Un reporter de l'Echo de Paris a pu visiter une partie du champ de bataille de dimanche. Il a pu constater que les localités avaient peu souffert et que les pertes allemandes étaient considérables.

Les blessés et les morts ennemis ont été abandonnés par les armées en retraite.

Les Allemands sans Munitions

Paris, 10 septembre. Un Allemand blessé et prisonnier raconte que les fantassins allemands manquent de munitions et que l'ordre leur fut donné de s'emparer immédiatement des munitions de leurs camarades blessés ou tués.

L'Allemagne reconnaît son échec

Rome, 10 septembre. Un communiqué du grand état-major allemand admet que l'aile droite a dû se retirer après avoir, pendant deux jours, arrêté les alliés entre Meaux et Montmirail.

Cet aveu a produit une grande impression dans les milieux diplomatiques.

Le Prince Joachim blessé

Rome, 11 septembre. On mande de Berlin, que le 10 septembre, à 17 h. 45, le prince Joachim de Prusse fut blessé par un éclat de schrapnel. Le projectile traversa la cuisse droite sans toucher l'os. Le prince était sur le champ de bataille en qualité d'officier d'ordonnance.

L'Italie et l'Allemagne

Rome, 11 septembre. On mande de Berlin au Corriere d'Italia que le tchèque militaire italien à Berlin, le comte Calterani, a quitté Berlin et est rentré en Italie.

Il ne retournera pas à Berlin. Il est actuellement impossible d'indiquer la cause de son départ.

Le Succès des Russes se développe

Petrograd, 10 septembre. Un communiqué officiel dit que le succès que les troupes russes remportèrent le 9 sur les armées austro-allemandes dans la région de Krasnik se développe rapidement.

Des combats acharnés se poursuivent sur le front de Tomaszoff Havarouska jusqu'au Danestor.

Une Victoire russe

Londres, 11 septembre. L'Evening News reçoit de Rome avis que la bataille de Ravarouska fut une victoire complète pour l'armée russe.

Les Autrichiens auraient évacué la Pologne russe.

Un vif engagement

Petrograd, 11 septembre. Des Allemands provenant de l'Ouest, se sont concentrés sur la rivière Alle et ont commencé leur marche vers l'Est, par grandes colonnes, à travers les lacs Hasurie.

Les avant-gardes russes se replient tout en maintenant sur l'ennemi leur avance.

L'Anxiété à Vienne

Rome, 11 septembre. On mande de Goritz au Giornale d'Italia, que malgré la sévérité de la censure, la vérité sur les événements militaires en Galicie, commence à se faire jour dans les milieux de la population viennoise.

L'anxiété gagne les Cercles politiques. Déjà le mot « paix » ne soulève plus d'indignation comme les premiers jours et la population commence à admettre comme possible cette solution.

Une Victoire serbe

Nich, 10 septembre. Après un sanglant combat, les Serbes ont occupé Semlin à quatre heures du matin.

Un Avion au-dessus d'Antivari

Londres, 11 septembre. On mande de Rome au Daily Mail qu'un aéroplane autrichien aurait jeté une bombe sur Antivari.

Les dégâts seraient peu importants.

L'Etat de Siège en Hollande

La Haye, 10 septembre. Le gouvernement a étendu l'état de siège à 210 communes des provinces suivantes: Limbourg, Brabant septentrional, Zélande, Frise, Groningue, Gueldre, Hollande septentrionale et méridionale.

Des décrets interdisent l'exportation septentrionale et méridionale de blé, de maïs, de seigle, de farine et de son.

L'attaque de Tsing-Tao

Petrograd, 11 septembre. On mande de Tchofou que les Japonais ont fait sauter de nombreuses fortifications, dans le voisinage de Tsing-Tao.

De grandes pluies arrêtent leur marche.

En Turquie

Rome, 11 septembre. Le Vila, d'Athènes, dit qu'une vive discussion aurait éclaté au ministère de la guerre turque entre le prince héritier et Enver pacha au sujet de la politique de la Turquie.

Enver pacha, surexcité, aurait tiré deux coups de revolver sur le prince, qui légèrement blessé aurait riposté, atteignant Enver pacha à la jambe.

Suivant une autre version, Enver pacha aurait succombé à ses blessures.

Trois Nations contre la Turquie

Bucarest, 10 septembre. La Roumanie, la Bulgarie et la Grèce ont conclu une entente en vue de faire face à l'action militaire éventuelle de la Turquie en faveur de l'Allemagne.

La Grèce et la Bulgarie

Athènes, 10 septembre. On dément les informations de source bulgare concernant les concentrations extraordinaires des troupes grecques sur la frontière bulgare.

La Turquie et la Triple Entente

Petrograd. L'agence télégraphique de Petrograd est autorisée à déclarer que les puissances de la Triple Entente, ayant pris connaissance de la note adressée par la Turquie rapportant le régime des capitulations et insistant la dette publique ottomane, ont engagé un échange d'avis, conformément au principe de communautés de vues et de résolutions établies par elles.

Echouement de l'« Oceanic »

Londres, 10 septembre. Une note de l'amirauté annonce que le croiseur marchand armé Oceanic s'est échoué hier près de la côte Nord d'Ecosse.

Le croiseur est perdu. L'équipage est sauvé.

Les Passagers en Manche

Londres, 11 septembre. La South Eastern and Chatham annonce qu'il est nécessaire de suspendre immédiatement le service des vapeurs entre Folkestone et Ostende.

Le service Folkestone-Bordeaux

Paris, 11 septembre. Le service Folkestone-Bordeaux est suspendu.

Capture d'un charbonnier

L'armistice annonce que le croiseur Vindicta a capturé dans l'Atlantique un charbonnier allemand ayant une cargaison de 5,000 tonnes.

Une Encyclique du Pape

Rome, 11 septembre. L'Observateur Romano publie l'encyclique du pape. Benoît XV y exprime l'horreur et la peine qu'il a à assister à cette épouvantable guerre, et de voir une grande partie de l'Europe ravagée par le fer et le feu, rougie par le sang des chrétiens.

LE HAVRE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 Septembre. Présidence de M. MORGAND, Maire. Le conseil municipal s'est réuni hier après-midi, à six heures, sous la présidence de M. Morgand, maire, assisté de MM. Serrurier, Vigné, Jeanneney et Badoureaux, adjoints.

Communications

L'Administration fait à l'assemblée un certain nombre de communications dont les principales sont les suivantes: Energie électrique; Amélioration de l'éclairage; M. Morgand, maire, fait connaître que les améliorations prévues dans la convention passée récemment avec la Société Havraise d'Energie Electrique, pour l'éclairage public, sont complètement réalisées.

Questions et Propositions

Tramways du Havre. — M. Brot présente une observation au sujet du service des tramways. Il demande que l'exploitation des lignes secondaires soit reprise, ce qui permettrait de procurer du travail à un certain nombre de chômeurs, tout en donnant satisfaction au public. Il se plaint de ce que la Compagnie, qui avait promis de payer la moitié des salaires aux femmes de tous employés mobilisés, ait restreint cet avantage aux seuls employés des bureaux. Il estime qu'en ces conditions, il faudrait exiger de la Compagnie la stricte application du cahier des charges.

Mission sera convoquée dans le plus bref délai.

Le Conseil se forme ensuite en Comité secret pour l'examen de différentes affaires contentieuses.

Les Services de la Compagnie Transatlantique

Grâce à l'alliance anglaise, nous sommes maîtres de la mer et, alors que les bateaux allemands demeurent à l'attache à Hambourg, la Compagnie Transatlantique, qui avait d'ailleurs continué à assurer les départs pour l'Amérique, vient de réorganiser la plupart de ses services.

Le siège de la Compagnie transatlantique a été transféré à Saint-Nazaire. Rue Auden, cependant, les services des bureaux fonctionnent encore normalement et la Liberté a pu obtenir auprès de M. Florey, secrétaire général adjoint, de très intéressants renseignements sur les prochains départs.

« Depuis le début de la mobilisation, dit M. Florey, nous avons vu partir huit départs pour New-York et, jusqu'à la fin du mois, tous les samedis nous pourrions assurer un nouveau départ pour l'Amérique. »

« D'autre part, nous avons armé de nombreux paquebots et, le 21, nous assurerons un départ de Saint-Nazaire pour le Mexique. Le service bi-mensuel du Maroc vient aussi d'être rétabli et les départs vont s'effectuer normalement de Bordeaux. Enfin, en Méditerranée, plusieurs départs par semaine vont être rétablis pour Alger, Bône, Tunis, etc. »

« Ajoutez en outre que le Latécoère partira le 20 de Bordeaux pour les Antilles et que, de jour en jour, nous comptons armer des paquebots et multiplier nos services. »

« Oui, certains de nos paquebots ont été transformés en croiseurs auxiliaires et prêtent à l'heure des unités. D'autre part, nous avons assuré un grand nombre de services pour nos troupes. Mais la discrétion s'impose à ce sujet. »

Les anciens Sous-officiers non mobilisés

Les anciens sous-officiers non mobilisés comptant au moins dix années de services actifs qui désirent reprendre du service, sont invités à adresser une demande aux généraux commandants des subdivisions à Rouen, Caen et Le Havre. Ces sous-officiers pourront être nommés adjoints de réserve ou de territorial dans les conditions prévues par la loi du 14 avril 1892 et l'ordonnance du 16 mars 1893 sur l'avancement.

Musée des Beaux-Arts. Réouvert

Le Musée des Beaux-Arts, réouvert depuis une semaine, avec entrées payantes à 0 fr. 25, a fait durant la semaine écoulée une recette de 61 fr. 50 qui seront versés au profit des blessés militaires. Jusqu'à nouvel ordre les recettes du Musée conserveront la même destination.

Les Foyers détruits

Le Comité de secours fait un pressant appel aux personnes charitables et aux magasins en les priant de bien vouloir remettre au bureau de renseignements (aile gauche, Hôtel de Ville), les chaussures, bas, vêtements, chemises, usagés ou non, pour hommes, femmes et enfants, afin de venir en aide aux réfugiés français et belges presque dénués de tout. L'urgence vient d'être plus que jamais aiguë par le mauvais temps.

Aux Instituteurs

Les professeurs de l'enseignement primaire, les instituteurs et institutrices des départements du Nord et de l'Est, qui se trouvent en ce moment en France, sont priés de donner leurs noms et adresses à M. l'inspecteur primaire, 12, rue du Mont-Joly.

Réquisitions pour l'Armée Anglaise

Les fournisseurs sur réquisition de l'armée anglaise, sont avisés que toute réclamation doit être adressée au Central Requisition Office armée anglaise, Base n° 1, sans aucun délai.

Le Cardinal Mercier au Havre

Bien que sa cabine fut retenue à bord du steamer de Southampton jeudi soir, Mgr le Cardinal Mercier, archevêque de Malines, a retardé au dernier moment son départ. Ayant appris que de nombreux réfugiés belges se trouvaient en notre ville, il n'a pas voulu quitter la terre de France sans aller leur rendre visite et leur apporter un peu de réconfort moral.

Hier après-midi, M. Morgand, maire du Havre, et M. Benoist, sous-préfet, en compagnie de M. Hoelkens, l'aimable consul de Belgique, allaient chercher l'illustre prélat à la cure de M. l'abbé Jullien, archevêque de Notre-Dame, dont il était l'hôte.

Mgr le cardinal Mercier, qui accompagnait son secrétaire, fut alors conduit successivement à l'école de la rue Jean-Macé et à l'école de la rue Frédéric-Bellauger, où s'abritaient actuellement les réfugiés belges et français qui n'ont pu être recueillis dans les familles ou qui ne disposent pas de ressources leur permettant de vivre à l'hôtel.

A l'école de la rue Frédéric-Bellauger se trouvaient réunis MM. Serrurier, Vigné et Valentin, adjoints; Maillart et Begouen-Demeaux, conseillers municipaux, et Schmitt, pharmacien, qui se préoccupaient particulièrement du maintien de l'hygiène parmi les réfugiés.

La visite du prélat, survenant tout à coup, sans préparation d'aucune sorte, a produit la meilleure impression parmi les réfugiés qui n'avaient pas profité de la liberté qu'ils possèdent d'aller se promener à leur guise.

Les dominants de sa haute taille, l'œil vif, et le sourire aux lèvres, l'illustre prélat se complut à interroger les uns et les autres sur leur origine, sur leur famille, sur les faits dont ils furent les témoins et les circonstances de leur fuite. A tous il prodigua des paroles d'encouragement.

Les autorités et les directeurs des écoles le mirent au courant des méthodes employées pour secourir les infortunés. Il assista à la distribution des vêtements offerts par nos concitoyens, s'intéressa au régime alimentaire et put notamment être touché que l'on ait songé à procurer à ses compatriotes de la bière et du beurre qui constituent pour eux des aliments favoris.

Mgr Mercier remercia tout particulièrement M. Durier et Duchaussoy, directeurs des écoles, de leur accueil et de leur extrême dévouement. Il fit ensuite aux assistés une abondante distribution de petites médailles de pitié qui furent accueillies avec beaucoup d'empressement.

Avant de quitter les écoles, le cardinal adressa d'amicales paroles aux soldats du 79<sup>e</sup> régiment territorial qui assuraient le service de garde.

An moment où il remontait en automobile, le prélat a été salué par les personnes du voisinage massées contre les grilles par l'exclamation de: « Vive la Belgique! »

FAITS DIVERS LOCAUX

Un marin, François DALLAVOINE, âgé de 25 ans, actuellement sans domicile, s'est rendu coupable de vol d'une bicyclette dans la rue Thiers.

Jean Rouille, âgé de 20 ans, journaliste, habitant rue Bernard-de-Saint-Pierre, fut arrêté dans cette rue jeudi soir. Cet individu, de triste réputation, venait de frapper d'ignominieuse façon un nommé Luroot, dessinateur, qu'il accusait faussement d'avoir frappé sa maîtresse.

Alfred Roger et Léon Hanconnet ont été arrêtés pour vol de bicyclette. Le premier est en outre accusé d'infraction à un arrêté d'interdiction de séjour.

Le Maire de la Ville du Havre croit devoir prévenir les personnes qui auraient l'intention de quitter notre ville qu'elles s'exposent, en cas d'occupation par les troupes, à ce que leurs immeubles soient ouverts et occupés. Ces immeubles pourraient également être affectés aux réfugiés belges et français.

Inscription de la Classe 1915

Les jeunes gens nés en 1895 sont invités à se faire inscrire d'urgence à la Mairie. Le bureau spécial installé salle G (2<sup>e</sup> étage aile Ouest, entrée par le jardin de l'Orange-rie) restera ouvert dimanche 13 courant, de neuf heures du matin à neuf heures du soir, sans interruption, pour recevoir les inscriptions.

La suprême Récompense

Du Journal officiel, qui nous parvint hier, nous extrayons ces lignes: « Inséré au tableau spécial de la Légion d'honneur: Pour le grade d'officier »

Le chef de bataillon Ayrault (Félix-Charles), du 139<sup>e</sup> régiment d'infanterie; très grave blessure de guerre. Nous avons dit, ces jours-ci, que le vaillant officier du 139<sup>e</sup> a malheureusement succombé à ses blessures.

Les Rats de Gare

Malgré les graves événements qui préoccupent à juste titre tous nos concitoyens, ceux-ci n'ont certainement pas oublié qu'à la fin du mois de mai un important voi de 20 sacs de café, appartenant à la maison Duguiss, eut lieu à la gare des marchandises.

Les coupables avaient tout simplement effectué la sortie de ces sacs en fabriquant une fausse pièce, « la feuille verte » nécessaire pour les opérations de sortie. D'actives recherches dirigées par M. Bataillé, chef de la sûreté, permirent de découvrir le recel, un nommé Houat, épicière.

Quant à l'auteur principal du vol, celui qui avait organisé les faux permis de sortie, on parvint à établir que c'était un nommé Henri Poulain, né au Havre le 19 mars 1892. Cet individu, ayant eu la précaution de prendre un faux nom, quelques jours plus tard à M. Bataillé la tâche s'agrandit, dont nous respectons l'orthographe. On comprendra l'ironique désinvolture de son auteur: Paris, 10 juin.

Monsieur Bataillé, chef de service de la Sûreté. Monsieur, j'apprends par un de mes bons amis du Havre, et la coupure du Petit Havre du dimanche 7 juin, par laquelle il paraît que j'ai commis un vol de café au préjudice des Chemins de fer. J'ai réfléchi, il y a quelques temps, mon portefeuille, j'ai peur qu'il est été fait ce vol en mon nom.

Je suis parti samedi à 6 h. 8 avec ma bicyclette pour mes affaires. Je viens d'arriver incessamment au Havre. Cordialement à vous. Votre dévoué, HENRY POLLAÏN.

Il est bon de remarquer que cette lettre constituait un aveu en ce sens que notre journal n'avait désigné Poulain que par l'initiale de son nom. Dans ces conditions pourquoi Poulain se serait-il trouvé visé s'il avait eu la conscience tranquille?

Quoi qu'il en soit le comble n'avait pu être retrouvé lorsque jeudi, le sous-brigadier Garandel et l'inspecteur Canneville retrouvèrent sa trace. Vendredi, vers huit heures du matin ils le surprirent dans un hôtel de notre ville.

Poulain déclara qu'il était revenu pour assister aux obsèques de sa mère qui avaient lieu dans un hôtel et demanda à être remis en liberté provisoire afin de lui permettre d'assister à ces obsèques et de régler les détails de la succession.

Par contenance, M. Bataillé consentit à le laisser assister aux obsèques de sa mère mais sous la condition qu'il serait escorté de deux inspecteurs de police. Cela ne pouvait convenir à Poulain qui avait évidemment d'autres desirs en tête, aussi n'accepta-t-il pas la proposition.

Il a en conséquence été mis aussitôt à la disposition de M. Biraud, juge d'instruction. Poulain a déclaré qu'en 1908, à Paris, il avait déjà été condamné à trois mois de prison, avec sursis, pour vol.

Marine

Le steamer hollandais Fortuna, venant des Antilles qui avait été conduit à Brest par un croiseur français, il y a quelques jours, est arrivé au Havre le 11 septembre.

Le steamer français Flandre, allant du Havre à New-York, a été signalé à Fire-Island, le 11 septembre, à 18 heures.

Croix Rouge Française

Deuxième liste de souscription recueillie par l'Union des Femmes de France. Société de Prévoyance des employés de commerce, 400 fr.; Fellen et Albertine, 50; Miles Lamy, 40; Fodé, 3; Hautpois, 50; Monfort, 5; Geron, 5; Ch. Renée, 6; Joaze, 2; MM. Flambart et Valet, 100; Palmer, 100; Sanoon, 2; Gonchard, 1; Noddy, 2; Gares, 30; Hautpois, 50; Lavigne, 5; G. Arizier, 50; F. Vaxelaire et G. 80; Alf. Siemowski, 100; Tailleux, 30; Lefrançois, 5; Morgand, 20; Guillemon, 30; L. Gésnel et fils, 1,000; Weil, 5; Georges Rochet, 10; Maunoury, 3; S.-M. Freggi, 50; Mmes Maillard, 2; Petit, 2; Brunschwig, 50; Georges Valentin, 40; Loise, 20; Lesieur, 20; Gilquin, 40; Gémeaux, 20; Dacier, 10; Vallat et Lefrançois, 1; Legais, 10; Dusseuil, 5; Bufenacht, 20; Brumichard, 3; Jaligues, 40; Legendre, 5; Lavergne, 3; Gilquin, 5; Lemaitre, 17; A. Noël, 40; G. Bach, 20; Poëvin, 5; Sadier, 5; Officiers mécaniciens du steamer Hochmouss, 40; Anonyme, 4; Anonyme, 5; Une Tirelire 80 50; Une Tirelire, 110; Vente de Drapereux, 8; Divers, 5; Anonyme, 5; Anonyme, 40; Anonyme, 40; Anonyme, 10; Lorrain du Havre, 200; Fievez et Emma, 20; Mst. Amoud, Grandry, Prieu, 200; L. L., 40; M., 2; Anonyme, 50; M. et Mme Blatier, 10.

NOTRE INTERET

Aux Caves Phénix. Vendue 30 0/0 moins cher qu'ailleurs. 5 fr. le litre, à 80 degrés. Maison unique: 115, cours de la République. RHUM PHENIX - PHENIX DES RHUMS

FAITS DIVERS LOCAUX

Un marin, François DALLAVOINE, âgé de 25 ans, actuellement sans domicile, s'est rendu coupable de vol d'une bicyclette dans la rue Thiers.

Jean Rouille, âgé de 20 ans, journaliste, habitant rue Bernard-de-Saint-Pierre, fut arrêté dans cette rue jeudi soir. Cet individu, de triste réputation, venait de frapper d'ignominieuse façon un nommé Luroot, dessinateur, qu'il accusait faussement d'avoir frappé sa maîtresse.

L'HERMITINE

Antiseptique Energique et Rapide. PRODUIT ELECTROLYTIQUE. Acide hypochloreux et Oxygène. RIGOUREUSEMENT NEUTRE. Complètement inoffensif. Ne coagule pas les matières albuminoïdes. INCOMPARABLE POUR LA CHIRURGIE. En Vente: A. PIMARE & Co 14, Place des Halles-Centrales LE HAVRE

Bulletin des Sociétés

Société de Secours Mutuels des Peintres. — Les cotisations seront reçues à l'hôtel de Ville, samedi le dimanche 13 courant, de onze heures à midi et demi. Le président rappelle à tous les sociétaires non mobilisés qu'ils doivent se tenir à jour de leurs paiements afin de pouvoir profiter de leurs avantages en cas de maladie.

Société de Secours Mutuels et de Retraites Sainte-Marie. — Perception des cotisations demain dimanche 13 courant, de 10 heures à 11 h. 1/2 du matin au siège de la Société, 40, rue Franklin. Les familles des sociétaires mobilisés sont priées de bien vouloir se présenter à cette permanence afin de donner leurs renseignements nouveaux, permettre de les exonérer de leurs cotisations pendant la durée des hostilités.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE

NAISSANCES. Du 11 septembre. — Louise TARDIE, rue de l'Abbaye, 1; Alice NAGEL, rue du Général-de-Lassalle, 16.

Le plus Grand Choix

TISSANDIER. 3, Bd de Strasbourg (tel. 36). Vêtements des hommes. Bicyclettes "Touriste" 165' entièrement équipées à 165'.

DÉCÈS

Du 11 septembre. — Emilienne LANGANEY, 16 mois, rue Berthelot, 57; Pierre BLONDEL, 31 ans, défilant, cours de la République, 37; Théophile LANGEVIN, 40 ans, journalier, rue Victor-Hugo, 44; Nathaniel JOHNSTON, 78 ans, ancien député, rue Félix-Faure, 40; Jeanne BERONNE, 2 mois 1/2, rue Saint-Jules, 12; Solange MORISSE, 2 mois, rue Gustave-Flaubert, 37.

Spécialité de Deuil

A L'ORPHELINE, 13-15, rue Thiers. Seul complet en 12 heures. Sur demande, une personne informe au domicile de choisir à domicile. TELEPHONE 83

Monsieur Nathaniel JOHNSTON

Ingénieur civil, ancien Député. leur père, beau-père et grand-père que Dieu a rappelés à lui, le 10 septembre 1914, à l'âge de 78 ans, et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques, convoi et inhumation, le dimanche 14 septembre, à deux heures et demie. On se réunira au Temple, rue du Lycée.

« Les sœurs ne réqueront pas tout ours sur la terre où il y a un ciel. » (ESAI 65, v. 23) « L'Éternel nous conduira à la gloire. » (MICAË 7, v. 9) Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

M. et Mme Auguste CAUCHON, née VINCENT,

leurs Enfants et Petits Enfants; M. et Mme Louis VINCENT et leurs Enfants; M. et Mme Veuve LEBLANC et leurs Enfants; M. et Mme Charles HEVALET et leurs Enfants; Les Familles LEMIRE, FENESTRE et les Amis. Ont le douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame Veuve Auguste VINCENT née Julie HEVALET décédée le 11 courant, à 11 heures du matin, dans sa 90<sup>e</sup> année, munie des Sacraments de l'Église. Et vous prient de bien vouloir assister à ses obsèques, convoi et inhumation, qui auront lieu le dimanche 14 courant, à 11 h. 1/2 du soir, en l'église St-Léon, sa paroisse. On se réunira au domicile mortuaire, 21, rue Regnard. Priés d'être au Temple, rue du Lycée.

M. et Mme Auguste CAUCHON, née VINCENT,

leurs Enfants et Petits Enfants; M. et Mme Louis VINCENT et leurs Enfants; M. et Mme Veuve LEBLANC et leurs Enfants; M. et Mme Charles HEVALET et leurs Enfants; Les Familles LEMIRE, FENESTRE et les Amis. Ont le douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame Veuve Auguste VINCENT née Julie HEVALET décédée le 11 courant, à 11 heures du matin, dans sa 90<sup>e</sup> année, munie des Sacraments de l'Église. Et vous prient de bien vouloir assister à ses obsèques, convoi et inhumation, qui auront lieu le dimanche 14 courant, à 11 h. 1/2 du soir, en l'église St-Léon, sa paroisse. On se réunira au domicile mortuaire, 21, rue Regnard. Priés d'être au Temple, rue du Lycée.

M. et Mme Auguste CAUCHON, née VINCENT,

leurs Enfants et Petits Enfants; M. et Mme Louis VINCENT et leurs Enfants; M. et Mme Veuve LEBLANC et leurs Enfants; M. et Mme Charles HEVALET et leurs Enfants; Les Familles LEMIRE, FENESTRE et les Amis. Ont le douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame Veuve Auguste VINCENT née Julie HEVALET décédée le 11 courant, à 11 heures du matin, dans sa 90<sup>e</sup> année, munie des Sacraments de l'Église. Et vous prient de bien vouloir assister à ses obsèques, convoi et inhumation, qui auront lieu le dimanche 14 courant, à 11 h. 1/2 du soir, en l'église St-Léon, sa paroisse. On se réunira au domicile mortuaire, 21, rue Regnard. Priés d'être au Temple, rue du Lycée.

M. et Mme Auguste CAUCHON, née VINCENT,

leurs Enfants et Petits Enfants; M. et Mme Louis VINCENT et leurs Enfants; M. et Mme Veuve LEBLANC et leurs Enfants; M. et Mme Charles HEVALET et leurs Enfants; Les Familles LEMIRE, FENESTRE et les Amis. Ont le douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame Veuve Auguste VINCENT née Julie HEVALET décédée le 11 courant, à 11 heures du matin, dans sa 90<sup>e</sup> année, munie des Sacraments de l'Église. Et vous prient de bien vouloir assister à ses obsèques, convoi et inhumation, qui auront lieu le dimanche 14 courant, à 11 h. 1/2 du soir, en l'église St-Léon, sa paroisse. On se réunira au domicile mortuaire, 21, rue Regnard. Priés d'être au Temple, rue du Lycée.

M. et Mme Auguste CAUCHON, née VINCENT,

leurs Enfants et Petits Enfants; M. et Mme Louis VINCENT et leurs Enfants; M. et Mme Veuve LEBLANC et leurs Enfants; M. et Mme Charles HEVALET et leurs Enfants; Les Familles LEMIRE, FENESTRE et les Amis. Ont le douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame Veuve Auguste VINCENT née Julie HEVALET décédée le 11 courant, à 11 heures du matin, dans sa 90<sup>e</sup> année, munie des Sacraments de l'Église. Et vous prient de bien vouloir assister à ses obsèques, convoi et inhumation, qui auront lieu le dimanche 14 courant, à 11 h. 1/2 du soir, en l'église St-Léon, sa paroisse. On se réunira au domicile mortuaire, 21, rue Regnard. Priés d'être au Temple, rue du Lycée.

M. et Mme Auguste CAUCHON, née VINCENT,

leurs Enfants et Petits Enfants; M. et Mme Louis VINCENT et leurs Enfants; M. et Mme Veuve LEBLANC et leurs Enfants; M. et Mme Charles HEVALET et leurs Enfants; Les Familles LEMIRE, FENESTRE et les Amis. Ont le douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame Veuve Auguste VINCENT née Julie HEVALET décédée le 11 courant, à 11 heures du matin, dans sa 90<sup>e</sup> année, munie des Sacraments de l'Église. Et vous prient de bien vouloir assister à ses obsèques, convoi et inhumation, qui auront lieu le dimanche 14 courant, à 11 h. 1/2 du soir, en l'église St-Léon, sa paroisse. On se réunira au domicile mortuaire, 21, rue Regnard. Priés d'être au Temple, rue du Lycée.

VOTRE INTERET est d'acheter votre EAU DE COLOGNE Aux Caves Phénix. Vendue 30 0/0 moins cher qu'ailleurs. 5 fr. le litre, à 80 degrés. Maison unique: 115, cours de la République. RHUM PHENIX - PHENIX DES RHUMS

Monsieur Pierre-Joseph BLONDEL

décédé le 11 septembre 1914, à 5 heures du matin, dans sa 35<sup>e</sup> année, muni des sacrements de l'Église. Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques, convoi et inhumation, qui auront lieu le dimanche 14 courant, à quatre heures et demie du soir, en l'église Sainte-Marie, sa paroisse. On se réunira au domicile mortuaire, cours de la République, 97. Priés d'être au Temple, rue du Lycée.

Monsieur Gustave-Arthur DEBEZE

décédé le 11 courant 1914, à 4 heures du matin, dans sa 35<sup>e</sup> année, muni des sacrements de l'Église, et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques, convoi et inhumation, qui auront lieu le dimanche 14 courant, à 2 heures du soir, en l'église de Saint-Jacques, sa paroisse. On se réunira au domicile mortuaire, 49, rue Gambetta. Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

Société de Secours Mutuels du Quartier Sainte-Marie

La Société a l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'elle vient de faire en la personne de Monsieur Louis DANGER. Et vous prie d'assister aux obsèques, convoi et inhumation de ce camarade, qui auront lieu le dimanche 13 courant, à 4 h. 1/2 du soir. On se réunira au domicile mortuaire, 18, rue Victor-Hugo. Le président, J. GAROYE. (1894)

Société de Secours Mutuels et de Retraites Sainte-Marie

Perception des cotisations demain dimanche 13 courant, de 10 heures à 11 h. 1/2 du matin au siège de la Société, 40, rue Franklin. Les familles des sociétaires mobilisés sont priées de bien vouloir se présenter à cette permanence afin de donner leurs renseignements nouveaux, permettre de les exonérer de leurs cotisations pendant la durée des hostilités.

Compagnie Normande de Navigation à Vapeur

Septembre. HAVRE. Samedi... 13. HONFLEUR. Samedi... 13. Dimanche... 13. Lundi... 14. Trouville. Samedi... 13. Dimanche... 13. Lundi... 14. Caen. Samedi... 13. Dimanche... 13. Lundi... 14.

NOUVELLES MARITIMES

Le st. fr. Amiral-Troude all. du Havre au Brésil et la Plata est arr. à Bordeaux le 9 septembre, à 21 heures. Le st. fr. Amiral-Kersaint ven. de Monte-Video est arr. à Santos le 8 septembre. Le st. fr. Amiral-Charnier all. du Havre au Gabon est rep. de Dakar le 8 septembre. Le st. fr. Amiral-Ponty all. de l'Indo-Chine à Marseille, Havre et Dunkerque est rep. de Djibouti le 9 septembre. Le st. fr. Flandra all. du Havre à New-York a été signalé à Fire-Island, le 11 septembre, à 18 h.

Port du Havre

Sept. Navires Entrés ven. de. 10 st. fr. Base-Terre, Rousselot, Antilles via Bordeaux. 11 st. fr. Puerto-Rico, Brevet, Antilles. 11 st. fr. Broderick, Québ., Antilles. 11 st. fr. Normandie, Kéran, Southampton. 11 st. fr. Castor, Marzin, Garentan. 11 st. fr. Ouessant, Dunkerque. 11 st. fr. Deauville, Lepaumier, Boulogne. 11 st. fr. La-Divée, Arnhem, Caen.

Marégraphe du 12 Septembre

PLEINE MER. 0 h. 58 - Hauteur 6 m 50. 13 h. 22 - " 6 m 35. BASSE MER. 8 h. 25 - " 3 m 45. 20 h. 47 - " 3 m 83.

Port du Havre

Sept. Navires Entrés ven. de. 10 st. fr. Base-Terre, Rousselot, Antilles via Bordeaux. 11 st. fr. Puerto-Rico, Brevet, Antilles. 11 st. fr. Broderick, Québ., Antilles. 11 st. fr. Normandie, Kéran, Southampton. 11 st. fr. Castor, Marzin, Garentan. 11 st. fr. Ouessant, Dunkerque. 11 st. fr. Deauville, Lepaumier, Boulogne. 11 st. fr. La-Divée, Arnhem, Caen.

Port du Havre

Sept. Navires Entrés ven. de. 10 st. fr. Base-Terre, Rousselot, Antilles via Bordeaux. 11 st. fr. Puerto-Rico, Brevet, Antilles. 11 st. fr. Broderick, Québ., Antilles. 11 st. fr. Normandie, Kéran, Southampton. 11 st. fr. Castor, Marzin, Garentan. 11 st. fr. Ouessant, Dunkerque. 11 st. fr. Deauville, Lepaumier, Boulogne. 11 st. fr. La-Divée, Arnhem, Caen.

Port du Havre

Sept. Navires Entrés ven. de. 10 st. fr. Base-Terre, Rousselot, Antilles via Bordeaux. 11 st. fr. Puerto-Rico, Brevet, Antilles. 11 st. fr. Broderick, Québ., Antilles. 11 st. fr. Normandie, Kéran, Southampton. 11 st. fr. Castor, Marzin, Garentan. 11 st. fr. Ouessant, Dunkerque. 11 st. fr. Deauville, Lepaumier, Boulogne. 11 st. fr. La-Divée, Arnhem, Caen.

Port du Havre

Sept. Navires Entrés ven. de. 10 st. fr. Base-Terre, Rousselot, Antilles via Bordeaux. 11 st. fr. Puerto-Rico, Brevet, Antilles. 11 st. fr. Broderick, Québ., Antilles. 11 st. fr. Normandie, Kéran, Southampton. 11 st. fr. Castor, Marzin, Garentan. 11 st. fr. Ouessant, Dunkerque. 11 st. fr. Deauville, Lepaumier, Boulogne. 11 st. fr. La-Divée, Arnhem, Caen.

Port du Havre

Sept. Navires Entrés ven. de. 10 st. fr. Base-Terre, Rousselot, Antilles via Bordeaux. 11 st. fr. Puerto-Rico, Brevet, Antilles. 11 st. fr. Broderick, Québ., Antilles. 11 st. fr. Normandie, Kéran, Southampton. 11 st. fr. Castor, Marzin, Garentan. 11 st. fr. Ouessant, Dunkerque. 11 st. fr. Deauville, Lepaumier, Boulogne. 11 st. fr. La-Divée, Arnhem, Caen.